

Accusé de réception en préfecture

013-241300276-20111103-2011_A145-DE

Date de signature : -

Date de réception : 17/11/2011



Acte rendu exécutoire par application des
formalités de télé-transmission au Contrôle
de Légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_A145

OBJET : Développement économique et Emploi - Pépinières - Bilan partiel de la gestion déléguée des pépinières et de l'hôtel technologique et proposition de renouvellement de la gestion déléguée sur la période 2012-2015

Le 3 novembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 octobre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel – BOYER Michel - BRAMI Helliott – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHEVALIER Eric – CHORRO Jean – CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges – CURINIER Erick - DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEMENGE Jean – DESCLOUX Odette – DILLINGER Laurent – DRAOUZIA Dahbia – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – GACHON Loïc - GARCIA Daniel – GARÇON Jacques - GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSDÉMANGE Gérard – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LOUIT Christian - MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MATAS Henri – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MERGER Reine – MERSALI Malik – MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MOINE Anne – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – OLLIVIER Arlette – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – ROUARD Alain - ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jaques – SANTAMARIA Danièle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – TONIN Victor – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à ROUGIER Jacques – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENON Charlotte donne pouvoir à MERGER Reine – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à CHORRO Jean – BRUNET Danièle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à PIERRON Liliane – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre – DECARA Yannick donne pouvoir à DILLINGER Laurent - DEVESA Brigitte donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à MATAS Henri – FOUQUET Robert donne pouvoir à BERNARD Christine – GALLESE Alexandre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TONIN Victor – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à MANCEL Joël – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GARÇON Jacques – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BRAMI Helliott – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à BONFILLON Jean – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – VILLEVIEILLE Robert donne pouvoir à BELLUCCI Angélique

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile – BORDET André – BOUTILLOT Guy – DEVAUX Pierre - DI CARO Sylvaine – FILIPPI Claude – GERACI Gérard – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel - LONG Danièle – SANGLINE Bruno

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Henri LAFON donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2011

Rapporteur : Monsieur Roger Pellenc

Objet : Pépinières - Bilan partiel de la gestion déléguée des pépinières et de l'hôtel technologique et proposition de renouvellement de la gestion déléguée sur la période 2012-2015.

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La CPA a opté en 2005 pour une gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes de Meyreuil dans le cadre d'un marché de trois ans débuté en février 2006. Ce mode de gestion de la pépinière de Meyreuil a été renouvelé une première fois (2009-2012) tout en étant étendu à la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis ainsi qu'à l'Hôtel technologique situé au Canet de Meyreuil. Le présent rapport a pour objet de proposer le renouvellement de la gestion déléguée de ces trois outils économiques sur la période 2012-2015.

Dans le cadre de sa compétence économique, la Communauté du Pays d'Aix soutient l'innovation des entreprises selon deux modes d'intervention principaux : les aides financières et les équipements ou infrastructures.

Dans ce dernier cas de figure, cela s'est notamment traduit par la mise en place de deux pépinières et d'un hôtel d'entreprises innovantes, orientés à partir de 2006 vers les thématiques des pôles de compétitivité géographiquement les plus proches. La pépinière innovante de Pertuis a donc pour axe d'intervention les énergies nouvelles en collaboration avec le pôle Capénergies, tandis que la pépinière et l'hôtel

technologique à Meyreuil, acquis en 2007 et mis en fonctionnement en juillet 2009, s'inscrivent dans la thématique de l'informatique et de la microélectronique en partenariat avec le pôle Solutions Communicantes Sécurisées. Toutefois, ces trois outils économiques restent accessibles à de jeunes entreprises d'autres secteurs d'activités ayant un projet innovant de qualité et confortent ainsi la création de filières économiques sur notre territoire (biomédical, aéronautique, développement durable).

Ainsi, si les pépinières accueillent, hébergent et accompagnent les entreprises durant les premières années de leur existence afin de faciliter le développement d'un projet d'innovation et de leur assurer toutes les chances de survie, l'Hôtel technologique procède de même avec les entreprises à leur sortie de pépinière lorsque leur gestion nécessite encore un accompagnement, même si plus modéré.

Dans une région très concurrentielle, le mode de gestion de ces structures économiques a une incidence directe sur la capacité de ces jeunes entreprises à finaliser leur projet innovant et à le développer dans les meilleures conditions possibles afin d'en obtenir des retombées industrielles et économiques. Le gérant des deux pépinières est la société Inno-TSD, dont le siège social se situe à Sophia Antipolis, laquelle a également été chargée de la gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes de Meyreuil de 2006 à 2009.

1 – Pépinière et Hôtel d'entreprises innovantes de Meyreuil

Implantée dans le bassin minier de Provence, cette pépinière d'une superficie de 1 636 m² est issue de la transformation de l'ancien siège local des Houillères. La volonté d'accompagner les entreprises sur l'ensemble de leur cycle de vie a eu comme conséquence la création de l'hôtel d'entreprises innovantes sur l'Europarc Sainte Victoire au Canet de Meyreuil (860 m²) dénommé Hôtel Technologique et participé à la création de la zone d'activités du Carreau en cours de finalisation.

1-1 Le bilan économique de la gestion déléguée peut être analysé selon différents critères :

1-1-1 L'évolution du projet innovant des entreprises hébergées et accompagnées et l'occupation des locaux (Annexe 1) :

L'impact de la crise économique s'est réellement fait sentir durant l'année 2010, et s'est traduit par un nombre moins important de porteurs de projets innovants de qualité. Ainsi, en juillet 2010, 12 des 34 bureaux ou plateaux en location étaient

vacants et 11 entreprises hébergées, tandis que l'ensemble des locaux était occupé dans l'Hôtel technologique. A ce jour, 14 entreprises sont hébergées en pépinière d'entreprises de Meyreuil, 6 autres projets entreprises ont été acceptés par le comité d'agrément et devraient prochainement intégrer la pépinière (soit un taux d'occupation des locaux de 84% en pépinière et 98 % à l'Hôtel technologique).

Depuis l'ouverture de la pépinière, le 17 février 2006 et sa mise en gestion déléguée, le nombre total d'entreprises hébergées et accompagnées à ce jour s'élève à 35.

La plupart dispose du statut de Jeune Entreprise Innovante du fait de leur programme de recherche et développement axé sur la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service. Une quinzaine de ces 35 entreprises bénéficient d'ores et déjà d'une reconnaissance par les milieux scientifiques et de l'entreprise. En effet, elles ont été lauréates de plusieurs concours de haut niveau sur le plan régional (prix projet européen le plus innovant, concours le Phare, prix PACA Entreprendre, concours régional de l'innovation – Euromed,...) ou sur le plan national (concours du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, prix de la jeune entreprise innovante de l'Usine Nouvelle, labellisation de leur projet par différents pôles de compétitivité) ou à l'étranger (concours aux Etats-Unis - prix de l'innovation de la Telecom Valley); elles ont également été sélectionnées par des organismes de référence nationale (Oséo Excellence – « 2 000 entreprises nationales qui vont de l'avant »).

1-1-2 L'insertion dans le tissu économique et l'ouverture à l'international

Outre la mise en place de partenariats par la pépinière qui bénéficient directement aux entreprises et à leur visibilité sur le territoire, les entreprises ont eu une démarche active de communication sur leur projet innovant et ont reçu en retour des échos très favorables : participation au salon national Innovact, au salon des Maires, au salon mondial de l'automobile, aux séminaires interarmées des Grandes Ecoles Militaires, co-organisation d'un séminaire sur la certification embarquée, présentation ministérielle du projet innovant, participation aux forums de l'innovation de l'ADEME, exposition du projet à la Cité des Sciences et de l'Industrie, produits sélectionnés par le musée du Louvre.

Par ailleurs, nombreuses d'entre elles sont soucieuses de se développer à l'étranger afin de gagner des parts de marché : salon Biopharm à Boston – EU, colloques et salons en Allemagne, appel à projet européen et mise en place de partenariats européens, etc.

1-1-3 La survie des entreprises et leur implantation

A ce jour, sur les 35 entreprises hébergées et accompagnées depuis février 2006, 5 d'entre elles ont dû cesser leur activité et ont été mises en liquidation, soit un taux de survie des entreprises innovantes de 85,7 %. Pour ce qui relève des implantations, outre 2 sorties d'entreprises prochainement, 4 entreprises se sont implantées à Aix-en-Provence et 2 à Meyreuil. Par ailleurs, 6 entreprises de la pépinière ont pu être hébergées dans les locaux de l'Hôtel technologique depuis son ouverture en juillet 2009 (annexe 1).

1-1-4 La création d'emplois

A ce jour et depuis sa mise en gestion déléguée en février 2006, 205 emplois ont été générés par l'activité des entreprises innovantes hébergées et accompagnées par le gérant délégué.

1-2 Les moyens mis en place dans le cadre de la gestion déléguée

1-2-1 L'accompagnement des entreprises

L'accompagnement des entreprises est réalisé sous la forme d'un suivi de l'activité lors de rendez-vous individualisés, par la mise en place de formations adaptées et par l'organisation d'animations et d'événementiels. Le nombre annuel des formations et animations, d'une durée d'une demi journée à plusieurs jours, est de l'ordre d'une vingtaine. A cela s'ajoute la mise en réseau avec des acteurs et outils économiques du territoire (participation à Paca Labs, réseau des pépinières Repères, etc), au niveau national (réseau Elan) et européen (Erasmus). Les équipements mis en place par la pépinière tel que le système de visioconférence, participe au développement de l'entreprise en facilitant les échanges avec ses partenaires en France comme à l'étranger. Par ailleurs, le réseau de fibre optique, inauguré en octobre 2010 sur la zone d'activité de Pertuis, contribuera au développement des entreprises. A noter toutefois, qu'en raison du jeune âge des entreprises, celles-ci ont pour priorité de réduire le plus possible les coûts jugés non nécessaires. La présentation des nouveaux services proposés par les opérateurs conjuguée à la réduction progressive de leurs tarifs devraient les convaincre de l'utilité de cette nouvelle technologie.

1-2-2 Les moyens humains

Lors d'une année complète de fonctionnement (du 17 juillet 2009 au 16 juillet 2010), l'effectif dont dispose au total le lot 1, composé de la pépinière et de l'Hôtel technologique à Meyreuil, représente 5,9 ETP (Equivalents Temps Plein). Considérant les deux sites, selon le nombre d'entreprises en ce qui concerne la gestion-l'accompagnement et la superficie de chacun des deux sites, pour ce qui relève de l'entretien, le nombre d'ETP affectés à la pépinière innovante de Meyreuil est de 3,63 et celui de l'Hôtel technologique de 2,12. A cela s'ajoute la contribution de l'équipe du gérant basée à Sophia Antipolis (0,15 ETP).

1-3 **Le bilan partiel financier - Meyreuil**

La durée du marché était de 3 ans à compter du 17 juillet 2009. Un prévisionnel de dépenses est communiqué pour chacune des trois années du marché avant même qu'il ne débute. Un bilan financier annuel est transmis par le gérant ; le bilan de la deuxième année étant en cours de préparation, nous disposons à ce jour, en ce qui concerne les dépenses, du bilan financier de mi-juillet 2009 à mi-juillet 2010.

1-3-1 Les dépenses

La répartition des dépenses relatives au marché a été respectée dans l'ensemble, bien que le poste relatif aux animations et événementiels ait été sensiblement augmenté, ce qui s'explique notamment par l'organisation d'événements majeurs et l'invitation d'intervenants de marque (Université d'Été, colloques spécifiques, etc). De même, le contrat de télésurveillance a été revu à la hausse. En contrepartie, la rémunération du gérant a été deux fois plus faible que prévue. Le montant des dépenses sur la période juillet 2009 à juillet 2010 était de l'ordre de 278 601 € HT soit 333 206 € TTC, dépenses en marché et mandat confondues.

En ce qui concerne les quatre dépenses gérées en mandat, hors marché, (formations, énergies et fluides, provisions pour aménagements complémentaires et travaux d'entretien), seuls les postes « énergie et fluides » et « formations » ont subi, pour le premier, une augmentation réelle et exceptionnelle du fait de pannes du système de chauffage et climatisation, pour le second une légère augmentation en raison d'une certaine exigence en terme de niveau et fréquence des formations et des intervenants. Le montant global de ces dépenses de juillet 2009 à juillet 2010 était de l'ordre de 97 829 € HT soit 117 003 € TTC, dépenses en marché et mandat confondues.

1-3-2 Les recettes

Dans le cadre du marché, et en relation avec la Trésorerie Municipale, un régisseur de recettes a été nommé et une régie de recettes créée afin de permettre la collecte des recettes par le gérant pour le compte de la CPA.

Les recettes sont constituées des loyers et des charges fixes et variables définies par la Communauté du Pays d'Aix. Les recettes de l'année 2009-2010 et prévisionnelles pour l'année 2010-2011 sont présentées ci-après.

Recettes pépinière de Meyreuil - juillet 2009 – juillet 2010	Recettes prévisionnelles pépinière de Meyreuil – juillet 2010-juillet 2011
103 994 € ht	100 824 € ht
124 377 € ttc	120 585 € ttc
Recettes Hôtel technologique 2009 - 2010	Recettes prévisionnelles Hôtel technologique 2010-2011
44 078 € ht	61 855 € ht
52 717 € ttc	73 979 € ttc

1-3-3 Prévisionnel des dépenses et des recettes dans le cadre du renouvellement du marché de gestion déléguée - Pépinière et hôtel d'entreprises innovantes – Meyreuil (2012-2015)

Rappel de l'estimation du coût annuel de la gestion déléguée – pépinière et hôtel d'entreprises – Meyreuil (2009-2012) – marché et mandat – délibération n° 2008_A073			Estimation du coût annuel de la gestion déléguée – pépinière et hôtel d'entreprises – Meyreuil (2012-2015) – marché et mandat		
Recettes	Dépenses	Coût final	Recettes	Dépenses	Coût final
172 528 € ht	384 090 € ht	- 211 562 € ht	164 800 € ht	386 197 € ht	- 221 397 € ht
206 344 € ttc	459 372 € ttc	- 253 028 € ttc	197 101 € ttc	461 891 € ttc	- 264 790 € ttc

Selon l'évolution du marché de l'immobilier, il pourrait être envisagé une actualisation des loyers sur la période 2012-2015 ; la dernière actualisation ayant eu lieu en avril 2006 pour la pépinière d'entreprises de Meyreuil et en juin 2008 pour l'Hôtel technologique.

La gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes et de l'Hôtel technologique de Meyreuil sur la période 2012-2015 peut donc être évaluée à une dépense globale de 1 158 591 € HT, marché et dépenses en mandat confondus.

Le marché de gestion déléguée, hors dépenses en mandat, sur trois ans (juillet 2012 à juillet 2015) est évalué à **885 591 € HT**, soit 295 197 € HT par an.

2 – Pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis

Créée en 1995 et orientée dans un premier temps vers les Technologies de l'Information et de la Communication, cette pépinière située sur la zone d'activités de Pertuis a pour avantage de proposer, outre des bureaux à la location, des plateaux et des ateliers permettant la réalisation de prototypes. D'importants travaux d'aménagement intérieurs ont été réalisés en 2007-2008 et se poursuivent depuis. Fonctionnant tout d'abord en gestion directe, cette pépinière a été mise en gestion déléguée à compter du 1er juillet 2009, suite au résultat positif de la gestion déléguée de la pépinière innovante de Meyreuil débutée en février 2006.

2-1 Le bilan économique de la gestion déléguée de la pépinière de Pertuis

2-1-1 L'évolution des projets innovants des entreprises, l'implantation des entreprises et leur ouverture à l'international

D'une superficie moindre que la pépinière de Meyreuil (989 m²), et par ailleurs située dans le département du Vaucluse, cette pépinière a connu des difficultés en raison notamment de la crise financière et de ses répercussions économiques en 2009-2010. Seules 4 entreprises ont été hébergées lors du second semestre 2009 et au premier semestre 2010, la situation s'améliorant rapidement à compter du second semestre. A ce jour, la pépinière héberge 7 entreprises (l'association VAL3D occupant un bureau à partir de septembre) ; par ailleurs, 4 des 5 plateaux et ateliers sont occupés ainsi que 5 des 7 des bureaux disponibles (cf annexe 2), soit un taux d'occupation de 80%.

Certaines entreprises ont connu un réel succès dans la qualité et le degré d'innovation de leur activité : reportages dans les télévisions locales, inauguration de leur système par le Président et le Vice-président de la région Rhône-Alpes, labellisation de leur projet par les pôles de compétitivité, notamment Capénergies, partenariats avec des entreprises au Canada, en Italie et en Allemagne, participation au salon mondial de l'aménagement en montagne à Grenoble, système RFID retenu pour des manifestations sportives de haut niveau en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, et intéressant la Fédération Française de Ski.

2-1-2 La survie des entreprises et leur implantation

Le bilan global des entreprises hébergées est présenté en annexe 2. Dans un premier temps, ces entreprises se sont implantées essentiellement sur le territoire de Pertuis et par la suite dans les autres communes de la CPA (Venelles, Lambesc, Aix-en-Provence).

Le taux de survie des entreprises est de 70% depuis que la CPA a procédé à l'acquisition de la pépinière durant l'année 2000. Ce résultat est correct si l'on considère la moyenne régionale de survie de 45 % pour l'ensemble des jeunes entreprises et sachant que le caractère innovant de l'activité représente un facteur de risque supplémentaire eu égard à la nouvelle technologie ou au nouveau service ainsi qu'à la réponse que le marché y apporte.

2-1-3 La création d'emploi

La création d'emplois de la pépinière d'entreprises de Pertuis, proposant à ce jour 12 locaux est de 144, depuis l'année 2000 (annexe 2).

2-2 Les moyens mis place dans le cadre de la gestion déléguée

2-2-1 L'accompagnement des entreprises

Comme au sein de la pépinière d'entreprises innovantes de Meyreuil, l'accompagnement des entreprises en pépinière de Pertuis consiste à faciliter leur développement par la réalisation de différentes missions : suivi individualisé, formations, animations et événementiels, mise en réseaux. Durant l'année 2010-2011, une vingtaine de formations ou animations, d'une demi-journée à un cycle de plusieurs jours, ont été organisées.

De même, des moyens techniques ont été mis en place pour faciliter les échanges d'informations entre les entreprises et leurs interlocuteurs par la mise en place d'un système de visioconférence. Par ailleurs, des événementiels à forte résonance médiatique ont été organisés tel que l'anniversaire des 15 années de la pépinière en avril 2011. Des travaux complémentaires devraient être réalisés en 2012 afin de rendre compatible le réseau de télécommunication avec la fibre optique. Les entreprises hébergées sont toutefois dans l'attente d'une réduction substantielle des tarifs proposés par les opérateurs.

Des partenariats ont été mis en place afin de faciliter le développement des entreprises dans le domaine de l'innovation, des énergies nouvelles et du développement durable (association Val de Durance Développement Durable) ainsi qu'avec d'autres organismes économiques du territoire ou à l'extérieur. Par ailleurs, de nouveaux outils de communication, tel qu'un site internet, à l'équivalent de Meyreuil, favorisent la visibilité de la pépinière et de ses entreprises.

2-2-2 Les moyens humains

L'équipe mise en place est constituée d'un directeur, dont le temps de travail est partagé entre Pertuis et Meyreuil, deux autres sites sur lesquels il intervient également en accompagnement des entreprises. Au total, le nombre d'ETP disponibles pour la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis est de 1,6 auquel il faut ajouter 0,15 ETP correspondant au soutien de l'équipe du gérant délégué basé à Sophia Antipolis, soit au total 1,75 ETP.

Considérant les besoins que nécessitent la gestion et l'animation de la pépinière ainsi que l'accompagnement des entreprises hébergées sur le site de Pertuis, ces moyens humains paraissent trop faibles. Il pourrait être envisagé dans le cas d'un renouvellement de la gestion déléguée d'augmenter les ressources humaines à minima à 2,15 ETP.

2-3 Le bilan partiel financier - Pertuis

Le marché relatif à la gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis a débuté le 1^{er} juillet 2009 pour une durée de trois ans. Le gérant remet à la CPA un bilan financier annuel et à ce jour, nous disposons du bilan financier complet des dépenses de juillet 2009 à juillet 2010 (sauf actualisation prochaine).

2-3-1 Les dépenses

Contrairement à la pépinière de Meyreuil, qui a toujours été gérée dans un mode délégué, il est possible d'établir un comparatif entre le coût d'exploitation de la pépinière de Pertuis lors de sa gestion directe et son coût lors de la gestion déléguée.

En ce qui concerne les dépenses de l'année 2009-2010, il faut noter, que les dépenses de formation étaient moins élevées que prévues en raison d'un faible nombre d'entreprises hébergées et que des économies ont pu être faites exceptionnellement sur le poste « énergies et fluides » du fait de l'installation d'un nouveau compteur d'eau. En conséquence, le coût de fonctionnement de la pépinière pourrait être ajusté en tenant compte de ces variables.

	Coût de fonctionnement annuel de la pépinière en gestion directe (reconstitution des comptes à partir de l'année 2006)	Rappel du prévisionnel du coût de fonctionnement annuel de la pépinière pour le marché (2009-2012) revu à la baisse – délibération n°2008_A099 + mandat	Coût de fonctionnement de la pépinière en gestion déléguée (juillet 09- juillet 10) – marché et mandat	Coût de fonctionnement ajusté de la pépinière en gestion déléguée – (année de fonctionnement normale 09-10) marché et mandat
En HT	160 779 €	150 712 € (soit 109 712 + 41 000)	122 339 €	144 500 €
En TTC	192 291 €	180 252 €	146 318 €	172 822 €
Ressources humaines :	2,2 ETP (3 agents Direction de l'économie)	1,6 ETP	1,75 ETP	1,75 ETP
Nombre d'Equivalent Temps Plein	Intervention des autres Directions de la CPA en soutien arrière			

2-3-2 Les recettes

De même que pour Meyreuil, la tarification des loyers des charges fixes et variables a été définie par la Communauté du Pays d'Aix. Un seul régisseur de recettes a été nommé pour l'ensemble des trois sites, associé à deux suppléants, et une deuxième régie de recettes a été créée.

En ce qui concerne l'année 2009-2010, peu d'entreprises étant hébergées, les recettes sont très en deçà de l'estimation. Celles-ci devraient s'améliorer de façon sensible lors de la deuxième année et à nouveau lors de la troisième année du marché, de nouvelles entreprises ayant intégré les locaux à partir du second semestre 2010 jusqu'en juin 2011, pour une atteindre une occupation des locaux de 80 %.

Recettes pépinière de Pertuis – 2010 (1 ^{ère} année du marché)	année 2009	Recettes prévisionnelles pépinière de Pertuis année 2010-2011 (2 ^{ème} année du marché)
17 478 € ht		34 764 € ht
20 904 € ttc		41 577 € ttc

Dans une situation optimale, il est envisageable d'atteindre un montant de loyer d'environ 40 000 € HT soit 47 840 € TTC. En effet, outre l'amélioration de la conjoncture, de nouveaux outils sont mis en place par le gérant, conformément à son offre initiale, dans le but d'attirer des projets innovants, tel que le concours annuel de la création d'entreprises innovantes lancé au cours du 4^{ème} trimestre 2011 lors de l'Université d'Eté, et co-organisé avec la pépinière innovante de Meyreuil.

2-3-3 Prévissionnel des dépenses et des recettes dans le cadre du renouvellement du marché – pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis (2012-2015)

Rappel de l'estimation du coût annuel de la gestion déléguée – pépinière d'entreprises – Pertuis (2009-2010) – marché et mandat			Estimation du coût annuel de la gestion déléguée – pépinière d'entreprises – Pertuis (2012-2015) suite à l'analyse d'une année de fonctionnement ; marché et mandat		
Recettes	Dépenses	Coût final	Recettes	Dépenses	Coût final
41 806 € ht	122 339 € ht	- 80 533 € ht	40 000 € ht	178 400 € ht	- 138 400 €
50 000 € ttc	146 317 € ttc	- 96 317 € ttc	47 840 € ttc	213 367 € ttc	- 165 527 €

Si l'on considère les coûts ajustés, tels que calculés (cf supra, 2-3-1), les résultats sont les suivants :

Rappel de l'estimation du coût annuel ajusté (formation des entreprises, énergies et fluides) – pépinière d'entreprises – Pertuis (2009-2010) en gestion déléguée – marché et mandat			Estimation du coût annuel de la gestion déléguée – pépinière d'entreprises – Pertuis (2012-2015) suite à l'analyse d'une année de fonctionnement ; marché et dépenses en mandat		
Recettes	Dépenses	Coût final	Recettes	Dépenses	Coût final
41 806 € ht	144 500 € ht	- 102 694 € ht	40 000 € ht	178 400 € ht	- 138 400 €
50 000 € ttc	172 822 € ttc	- 122 822 € ttc	47 840 € ttc	213 367 € ttc	- 165 527 €

Soit une augmentation des dépenses de la gestion déléguée de 33 900 € HT par an par rapport à l'année 2009-2010 ajustée. Cette variation résulte de l'augmentation du nombre d'équivalent temps plein (1,75 ETP à 2,15 ETP) ainsi que de la prise en considération de l'inflation.

La gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis sur la période 2012-2015 peut donc être évaluée à une dépense globale de 535 200 € HT, dépenses en marché et mandat confondues.

Le marché de gestion déléguée de la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis, hors dépenses en mandat, sur trois ans (juillet 2012 à juillet 2015) est évalué à **427 200 € HT**, soit 142 400 € HT par an.

Le calendrier prévisionnel de la procédure de marché de gestion délégué pour les trois sites à Meyreuil et Pertuis est indiqué en annexe 3.

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission du Développement Economique du 15 septembre 2011.

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement de la mise en gestion déléguée des pépinières d'entreprises innovantes de Pertuis et de Meyreuil ainsi que de l'Hôtel technologique pour une nouvelle période de trois ans,
- **DIRE** que la gestion déléguée se fera sous la forme d'un marché de prestations de services en un seul lot pour l'ensemble des trois structures, Meyreuil (pépinière d'entreprises innovantes et Hôtel technologique) et Pertuis (pépinière d'entreprises innovantes),
- **DIRE** que le règlement des dépenses « formations des entreprises », « énergies et fluides », « provision pour aménagements complémentaires » et « provision pour réalisation de petits travaux » se fera dans le cadre d'un mandat du gérant pour le compte de la CPA,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à déposer des dossiers de demande de subvention et à lancer le marché public par voie d'appel d'offres ouvert.

ANNEXE 1
Occupation des locaux et entreprises hébergées
Pépinière d'entreprises innovantes de Meyreuil
Août 2011

N° de bureau	m²	Occupant actuel	Date d'entrée
1	38.75	DMAP	à partir du 01/09/11
2	34.85	DMAP	11/06/2010
3	17.00	ADIS Innovation	Prévue le 01/09/11
4	17.00	Velance	16/07/2011
5	17.50	Velance	15/01/2011
6	17.00	Velance	15/01/2011
7	17.00	Velance	15/01/2011
8	17.00	Velance	15/01/2011
9	34.85	Multimiz	01/10/2009
10	25.85	Think & Go NFC	08/11/2010
11	17.20	ALCRYS	à partir du 01/09/11
12	23.35	ALCRYS	14/03/2011
14	17.20	ALCRYS	01/05/2011
13	17.20	MIXXIT	01/04/2010
15	17.20	MIXXIT	à partir du 01/09/11
16	17.20	NOVADEM	26/06/2006
17	14.60	NOVADEM	26/06/2006
18	17.10	ICDD	16/07/2007
19	17.20	ICDD	11/03/2008
20	17.20	ICDD	05/10/2009
21	17.20	ICDD	05/10/2009
22	17.20	LIBRE	
23	17.55	Bureau de RDV/entreprises et Salle de Visioconférence	
24	36.45	PGSOPI	20/01/2010
25	19.20	Présteige Solaire	20/07/2009
26	17.00	Présteige Solaire	15/08/2011
27	17.00	Prévu pour SIAMED	Janvier 2012
28	17.00	Prévu pour PIXINBIO	Janvier 2012
29	17.00	PERSONAL SOUND	11/01/2011
30	25.90	PERSONAL SOUND	11/01/2011
31	87.30	Espace de Travail Virtuel	
32	28.00	GENESINK	21/09/2009
33	17.00	MEDIALIBRI	à partir du 01/09/11
34	17.00	TREPTIK	01/08/2011
35	19.20	ANNES	01/08/2011

Liste des entreprises ayant été hébergées au pépinière de Meyreuil depuis l'ouverture du site : localisation et nombre d'emplois créés (situation au 15/07/2011)

Code	Nom de l'entreprise	Date de création effective en France	Nombre d'emplois créés y compris apprentis	Statut de l'entreprise	Localisation de l'entreprise	Date de sortie de Pépinière ou de l'Etat Inchoa pour installation finale sur la zone GPN	
0	INNO TISS		233	10	1294,41 m²		
1	VELAVANCE	Mai 2009	4	1	112,50 m²	Zone d'activité des Alpes - Axiom-Thomson ou Bover Bar AE	Octobre 2011
1	NOVADEN	Avr 2006	8	1	81,05 m²	Zone d'activité des Alpes - Axiom-Thomson	Septembre 2011
1	IC3D	Jan 2007	7	1	69,79 m²	Site ZAC du Canal à Meyreuil	Septembre 2013
1	FRESTISE SOLAIRE	14/04/2006	3	3	38,20 m²		Juillet 2013
1	INDUTIMYZ	Octobre 2008	3	3	34,85 m²	Regroupement Inchoa prévue Octobre 2014	Janvier 2013
1	BODUT	Février 2010	8	1	34,40 m²	Regroupement Inchoa prévue Janvier 2012	Janvier 2013
1	DIVAP	Avril 2010	8	1	29,80 m²	Regroupement Inchoa prévue Mars 2012	Avril 2013
1	DESORT	Avril 2010	8	1	30,45 m²	Regroupement Inchoa prévue Janvier 2012	Janvier 2013
1	GENES INK	Avril 2010	8	1	29,00 m²	Regroupement Inchoa prévue Janvier 2012	Janvier 2013
1	THINKAGO	Novembre 2010	5	1	28,80 m²	Regroupement Inchoa prévue Mars 2012	Janvier 2013
1	Parasol Social / Himo	Janvier 2011	4	2	42,80 m²	Regroupement Inchoa prévue Juin 2012	Jan 2014
1	ALCRES	Mars 2011	3	1	40,85 m²	Regroupement Inchoa prévue Juin 2012	Jan 2014
1	JANTCES	14/04/2011	2	1	10,29 m²		Avril 2014
1	THEOTYK	Janv 2011	2	1	17,00 m²		Avril 2014
1	AUS Innovations	Avril 2011	2	1	34,00 m²		Juillet 2014
2	PERIBO	Prévue en janvier 2012	5	1			
2	ASSIST NEONATES / AIR INTUO	Prévue en janvier 2012	2	1			
2	SIAMERPRESS	Prévue en janvier 2012	8	1			
2	VASALAHEN Technologies	Prévue en janvier 2012	1	1			
2	EASVIUAGE	Prévue en octobre 2011	1,5	10			
2	PAULINS INVENIUM	Prévue en octobre 2011	1	1			
2	Medialife / Gascodid	Prévue en septembre 2011	3	1	17,00 m²		Juillet 2014
3	AIRTE SOLAIS DRONOVENCE	Septembre 2009	1	1			
3	THALIA	Novembre 2009	1	1			
4	GRDS	Novembre 2009	1	1			
5	DIG DASH	Mai 2006	9	1	101,04 m²	Non edifiée	Janvier 2012
5	NOVA	Mai 2006	18	1	184,89 m²	La Canal de Meyreuil	Septembre 2011
5	PROBERTSOFT	Avr 2006	4	1	81,05 m²	Meyreuil	Septembre 2012
5	SHOP OF THE SHOOT	Juin 2006	4	1	83,02 m²	La Canal de Meyreuil	Octobre 2011
5	SOITAG	Mars 2007	3	1	83,82 m²	Non edifiée	Mai 2012
5	ADVE	Avril 2006	13	1			Octobre 2012
5	ADOLX	Mai 2006	7	1			Octobre 2012
5	SHALE THERCOM	Mai 2006	20	1			Octobre 2012
5	ERDOO	Septembre 2006	15	2			Octobre 2012
5	KATYKA	Septembre 2006	1	1			Octobre 2012
7	COIN MOTORS	Mars 2007	2	1			Octobre 2012
8	MOBILYSM	Avril 2006	5	1			Octobre 2012
8	STRABOC	Janv 2008	4	1			Octobre 2012
9							
9							
9							

ANNEXE 2

Entreprises hébergées depuis 2000 Pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis Août 2011

Entreprises	Entrée	Sortie	Activité	Survie des entreprises		Nombre emplois en pépinière
				Oui	Non	
LOGIQ Systèmes	01/04/00	07/03/03	Logiciels de gestion	1		5
Action Présence Net	15/01/01	31/10/02	Agence Web	1		2
ESCAPE VOYAGES	01/07/99	15/09/02	Courtier en location de voitures sur Internet	1		22
MEDIA LUB	01/04/02	15/09/02	Edition publicitaire		1	
MELFRANCE	15/01/00	28/02/02	Traitement et télé-traitement des eaux	1		8
A.M.D.	01/01/01	30/09/01	Ingénierie Informatique		1	
ERIAL	15/04/99	30/09/01	Etudes et réalisations pour l'industrie agroalimentaire	1		3
TRADE	02/11/98	30/09/01	Cablage électronique		1	
ENETIX	15/12/98	14/11/00	Création de logiciels	1		1
K2 SOFT	01/02/99	30/09/00	Informatique de réseaux		1	
PME SERVICE	01/11/99	30/09/00	Place de marché Internet		1	
TOUT 1 OBJET.COM	01/08/99	30/06/00	Vente objets d'art sur internet	1		2
EBIMEX	15/10/98	31/05/00	Négoce Import Export	1		5
FDCI	01/07/98	31/05/00	Formation informatique		1	
KALIFEYE	01/02/00		Services Internet	1		2
WINLIGHT SYSTEM	01/04/02		Optique numérique industrielle	1		5
EUROCONCEPT D.I.	01/06/02	20/05/06	PAO/DAO		1	8
QUALIANCE	15/09/02		Services Industrie	1		3

ELVITEC	21/10/02	30/12/06	optique numérique	1		3
DEMARCO	01/12/02	23/01/07	Infogérance-réseaux-internet	1		1
SOCIAL CONNEXION	01/03/04	31/01/07	Site internet dédié aux métiers du domaine social	1 à Lambesc, prévoit une implantation sur la zac de l'Enfant		3
PROLISTE	01/03/04	30/09/06	Gestion centralisée sur internet		1	1
CSC Equipement	01/01/03	14/03/07	Ingénierie Electromécanique	Devenue filiale d'ALSTOM, suite à rachat : ALSTOM CSC		23
ALSTOM CSC	15/03/2007	30/06/2008	Ingénierie nucléaire	1 Implantation à Pertuis		29
ELMAFUN	01/11/2007	30/09/2009	Usage eau		1	1
DECLIC MULTIMEDIA	01/07/2007	31/05/2009	Ecrans tactiles d'informations		1	6
HYPNOW	23/05/2006	23/04/2008	Consommation d'énergie	1 Implanté à Lambesc en juin 2009		2
NEODOC	10/07/2007	09/06/2009	Système web collaboratif destinés à la production de documents techniques et à leur traduction	1 Implanté à Venelles en juillet 2009		4
ANTARES PRECISION	20/08/2007	19/07/2009	Ingénierie de la précision - métrologie		Entreprise mise en sommeil	2
SM CONCEPT	19/11/2007	18/10/2009	Conseil et ingénierie en électronique et énergies renouvelables	1		2
A3I SUD	16/07/2007	15/06/2009	Ingénierie de procédés, prestations de sûreté et sécurité	1		1
ENIGMA ENERGY	05/01/2009	04/12/2010	Centrales photovoltaïques intégrées au bâti et mise en place d'un produit innovant	1 Installé à ST Maximin la Ste Baume février 2010		1

IPICO France		01/10/2009	Identification d'objets ou de personnes (intégration possible du facteur vitesse)	IPICO Canada (essaimage), puis activité indépendante sous le nom d'Indigo Systemes		1
INDIGO Systemes	01/03/2009	31/01/2011	Développement et réalisation de produits et services liés à l'identification de véhicules		1	2
CS INNOVATION - VERSAPLAST	05/03/2007	04/03/2008	Matériaux composites avec applications aux énergies renouvelables	1 Implantation à Aix-en-Provence en janvier 2011		3
Streaming Video			Télévision sur Internet : conception et système de lecture optimisés.	1 hébergée		1
RIZ Open Solutions			Développement d'un logiciel en open source informatiques et télécommunications.	1 hébergée		2
Forest Energy	01/04/2011		Installation d'une usine mobile sur site forestier pour fabrication de compostage	1 hébergée		2
BAL	01/04/2011		Bière artisanale biologique	1 hébergée		1
SAV Antea			Packaging de services pour véhicules de location	1 hébergée		3
HMSM	01/01/2011		Mesures innovantes de pression d'air	1 hébergée		3
Atoll Energy	01/06/2011		Amélioration de la performance énergétique de sites isolés	1 hébergée		4
				28	12	144

	Entreprises accompagnées en gestion directe (2000-juillet 2009)
	Entreprises accompagnées en gestion directe puis de façon déléguée
	Entreprises actuellement hébergées en pépinière innovantes de Pertuis

OCCUPATION DES LOCAUX

PEPINIERE D'ENTREPRISES DE PERTUIS

Occupant	Local	Superficie
Gérant Inno-TSD	Deux bureaux	37 m ²
Streaming Vidéo	Un bureau	29 m ²
RJ2 Open Solutions	Un bureau	24 m ²
Forest Energy	Un plateau	103 m ²
BAL	Un bureau et un atelier	128 m ²
SAV Ante	Un bureau et un atelier	125 m ²
LMSM	Un atelier	47 m ²
Atoll Energy	Un bureau	28 m ²
VAL 3D	Un bureau	13 m ²
Permanence Mairie de Pertuis	Un bureau	17 m ²

ANNEXE 3

CALENDRIER PREVISIONNEL

GESTION DELEGUEE DES PEPINIERS D'ENTREPRISES INNOVANTES ET DE L'HOTEL D'ENTREPRISES INNOVANTES

ANNEES 2012 à 2015	PROCEDURE
Commission <i>de septembre et Bureau d'octobre 2011</i>	- Proposition d'une nouvelle gestion déléguée pour les 3 sites, pépinières et hôtel technologique : bilan partiel et perspectives 2012-2015.
Conseil du 10 novembre 2011	- Validation de la gestion déléguée et retour du contrôle de légalité. (Dossier de Consultation finalisé)
<i>Décembre 2011</i>	- Envoi de l'avis d'appel public.
<i>Janvier- février 2012</i>	- Ouverture des enveloppes puis des offres en Commission d'appel d'offres. Analyse et préparation de la restitution en CAO d'attribution.
<i>Février - mars 2012</i>	- Classement et attribution du marché en Commission d'appel d'offres.
Bureau de mars ou avril 2012	- Attribution des marchés (un seul lot) par le Bureau communautaire – délégation du Conseil.
Avril ou mai 2012	- Transmission à la sous-Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité
Début juillet 2012	- Notification puis commencement d'exécution du marché par le gérant

OBJET : Développement économique et Emploi - Pépinières - Bilan partiel de la gestion déléguée des pépinières et de l'hôtel technologique et proposition de renouvellement de la gestion déléguée sur la période 2012-2015

Vote sur le rapport :

Inscrits	144
Votants	133
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	133
Majorité absolue	67
Pour	133
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS-MASINI

16 NOV. 2011

